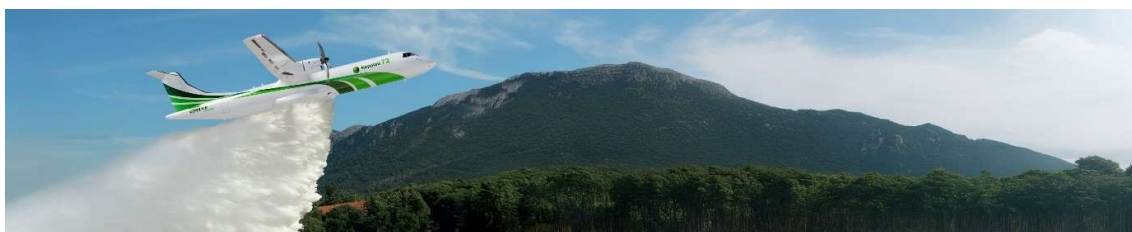


Communiqué de presse
26 mars 2026

L'Etat et la Région Occitanie soutiennent le KEPPLAIR 72, reconnu projet d'intérêt national



L'Etat et la Région Occitanie apportent leur soutien officiel au projet KEPPLAIR 72 porté par Kepplair Evolution, dans le cadre du volet régionalisé de France 2030.

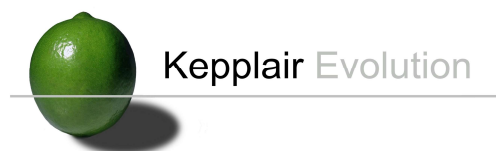
Pierre-André DURAND, Préfet de la Région Occitanie, et Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie, ont fait part de leur décision de soutenir de manière exceptionnelle ce projet, **qualifié d'intérêt national** à hauteur d'une aide totale de **5 M€**, dont 1,5 M€ via le fonds européen de développement régional (FEDER).

Le renouvellement des flottes aériennes dédiées à la sécurité civile est un impératif stratégique et cette décision concourt à l'émergence d'une nouvelle solution, et appuie le développement d'un projet industriel qui répond à un enjeu de **souveraineté nationale**, de **résilience territoriale** et de **sécurité publique**.

Le siège social de Kepplair Evolution, créée à Paris en 2012, a été transféré à Toulouse début septembre 2025.

Le KEPPLAIR 72 est un projet de bombardier d'eau multi-rôle ravitaillé au sol, dédié à la lutte contre les incendies, le transport cargo et l'évacuation sanitaire, issu de la conversion d'un ATR 72, afin de répondre au vieillissement de la flotte mondiale.

Susceptible de répondre non seulement à la criticité du renouvellement des moyens aériens français, en particulier des avions bombardiers, mais aussi aux enjeux de souveraineté économique de la France et de l'Europe, répondant ainsi à une demande avérée du marché mondial, le projet bénéficie depuis septembre 2024 d'une **lettre d'intérêt de la Direction**



Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises dans le cadre du renouvellement de ses capacités aériennes de lutte contre les feux de forêt.

Le soutien de l'Etat et de la Région Occitanie génère un effet catalyseur sur l'ensemble de la filière aéronautique locale, il renforce l'excellence nationale en matière de modifications d'aéronefs et permet le développement d'un réseau complet de maintenance et de support sur le territoire national.

Le projet KEPPLAIR 72 positionne la France comme leader européen dans la lutte aérienne contre les incendies, tout en contribuant aux objectifs de transition écologique par une solution efficace de protection des forêts.

La certification constitue une étape critique du projet, nécessitant un investissement conséquent mais optimisé grâce à l'utilisation d'une plateforme ATR 72 déjà certifiée. L'aide publique permet d'engager rapidement les études techniques approfondies et les essais requis pour obtenir le Supplemental Type Certificate (STC) auprès de l'EASA, l'agence européenne de sécurité aérienne, puis de la FAA, agence américaine fédérale de l'aviation. Cette approche permet de réduire considérablement le délai de mise sur le marché prévu dès 2027.

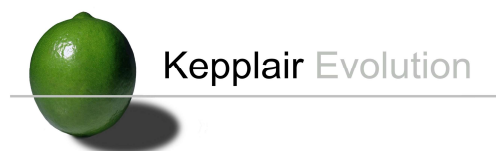
La phase initiale du projet a déjà permis de valider la faisabilité technique et d'optimiser les choix technologiques. Le soutien public obtenu est donc crucial pour engager la phase d'industrialisation et tenir l'objectif de livraison des deux premiers appareils avant la saison des feux 2027.

*« Nous sommes très fiers et reconnaissants envers l'Etat et son plan France 2030, l'Union européenne, et la Région Occitanie », témoigne **David JOUBERT, Président et Fondateur de Kepplair Evolution.** « Cette aide publique est essentielle dans l'aboutissement du projet KEPPLAIR 72, considérant notamment les budgets publics nécessairement contraints, et son officialisation crédibilise notre ambition de concevoir un avion bombardier d'eau à la fois efficient, efficace, pragmatique, avec un coût d'acquisition et d'exploitation réduit, tout en garantissant une disponibilité opérationnelle maximale et une arrivée sur le marché dès 2027 ».*

Créée en 2012, **Kepplair Evolution SAS** repousse les limites de l'aéronautique au service d'un monde plus sûr en développant un projet de bombardier d'eau multi-rôle dédié à la lutte contre les incendies, le transport cargo et l'évacuation sanitaire : le **KEPPLAIR 72 "Forest Keeper" (KE72)**.

Son objectif est simple mais ambitieux : **protéger les vies humaines et l'environnement** et aider un maximum de pays à réduire les surfaces brûlées tout en minimisant les coûts de la lutte aérienne et en maximisant la polyvalence de l'appareil.

Le KEPPLAIR 72 est une réponse rapide, innovante et durable à un marché en tension qui contribue à l'émergence d'une filière industrielle souveraine pour répondre aux besoins croissants face aux incendies et aux catastrophes naturelles aggravés par le dérèglement climatique, dans une démarche de performance énergétique et de réduction d'impact écologique.



En collaboration avec l'**IMFT** (Institut de Mécanique des Fluides de Toulouse), Kepplair Evolution a acquis **un savoir-faire unique au monde** basé sur une approche scientifique de la conception des systèmes de largage. La société, assistée par le Professeur Dominique Legendre qui assure un rôle de conseil scientifique, est devenue une référence mondiale dans le domaine de l'analyse des performances de largage et la prédiction d'empreintes au sol.

Le KEPPLAIR 72 s'inscrit dans **une logique de réindustrialisation nationale et européenne** : il mobilise le savoir-faire français en matière de modifications d'aéronefs et permet de maintenir sur le territoire des compétences industrielles stratégiques.

Au-delà des avantages économiques, ce projet renforce l'indépendance technologique française dans un secteur crucial pour la protection environnementale. Le projet permet de créer ou maintenir des emplois qualifiés dans l'industrie aéronautique française, participant ainsi à la revitalisation du tissu industriel national.

Le projet KEPPLAIR 72 s'appuie sur un écosystème éprouvé qui limite le risque industriel, protège sa propriété intellectuelle et repose sur une stratégie solide, des avantages concurrentiels réels : rapidité de mise sur le marché (3 ans contre 8-10 ans pour la concurrence), innovation technique du système de largage qui crée un avantage concurrentiel durable, coûts de développement, de possession, d'exploitation et de maintenance réduits (-30%), polyvalence unique de l'appareil en multi-rôle et une gouvernance expérimentée, sur un marché mondial porteur et un paysage concurrentiel limité, offrant une fenêtre stratégique unique favorable.

Plus d'informations sur www.kepplair-evolution.com

Contact presse

Stéphane ADNET

07 79 49 94 20

s.adnet@kepplair-evolution.com

Soutenu
par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Cofinancé par
l'Union européenne**

